



## **AVIS PUBLIC**

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :**

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur au 31 décembre 2018 pour la MRC de Joliette, transmis conformément à l'article 966.3 du Code municipal, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Joliette le mardi 14 mai 2019 au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Toute personne intéressée à prendre connaissance des documents pourra s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

**Donné à Joliette ce 6e jour de mai deux mille dix-neuf.**

Marie-Josée Casaubon, directrice générale et secrétaire-trésorière

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Marie-Josée Casaubon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 6e jour de mai 2019 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6e jour de mai 2019.

  
Signature